

## **Audioconférence du 2 avril 2020**

### **Remontées, questions et propositions de la CFDT Fonctions publiques**

#### **Suites de l'audioconférence du 26 mars :**

- ✓ Où en est-on des **protections** promises aux agents ? Dans certains secteurs comme celui de la Défense, des civils travaillent sans protection car la priorité va aux soignants et autres militaires mobilisés sur le secteur de la santé. Cette priorité est normale, mais il serait bien d'en tenir compte dans l'organisation du travail des autres et d'accepter qu'il convient de surseoir à certaines tâches.
- ✓ Où en est-on de la mise en œuvre des **annonces du Président de la République** qui doivent concerner l'ensemble des agents mobilisés ?
- ✓ La **mise en œuvre des ordonnances relatives à la dématérialisation des instances**, dont les CAP, doit se traduire par la confirmation que les dates d'avancements ne seront pas modifiées. Elles devront être rétroactives si nécessaire. Par ailleurs, plus rien ne s'oppose à la réunion des Ct et CHSCT (à l'instar de ce que fait par exemple le MTES, parce que de bonnes pratiques existent !).
- ✓ La CFDT souhaite également que les passages à **mi-traitement** en cas de maladie soient gelés.
- ✓ Sur le **télétravail**, où en est-on des envois de matériel annoncés ? Plus largement, le télétravail étant devenu la règle, de nombreuses questions se posent ; C'est la raison pour laquelle la CFDT a adressé un courrier pour lequel nous attendons les réponses. Ce n'est pas parce qu'il existe des arrêtés ministériels de mise en œuvre du décret de 2016, voire parfois des accords locaux, que les situations sont satisfaisantes.
- ✓ Quel que soit le versant, les mesures d'**action sociale** doivent se généraliser, notamment sur les secours, sur les aides à la garde d'enfants. Sur les gardes d'enfants, les demandes persistent pour que les dispositions mises en œuvre pour les enfants des personnels soignants soient élargies aux autres métiers mobilisés.
- ✓ Sur la **restauration** : les restaurants administratifs ou cantines n'étant plus accessibles, les employeurs doivent prendre des mesures pour permettre aux agents de se restaurer. Où en est-on ? (fourniture de repas, prise en charge des frais, ou autres solutions)
- ✓ **Agenda social** : où en est-on ? Point plus particulier sur PST : peut-on savoir comment va s'organiser le travail et le nouveau calendrier. Les grandes lignes ont-elles été présentées au Premier ministre (prévu le 30/3 au calendrier initial) ? Si oui lesquelles ? Si non, que se passe-t-il maintenant ? Peut-on attendre un retour des contributions envoyées ?
- ✓ **Contractuels** : des inquiétudes persistent sur les vacataires (dans la FPT) et sur les situations spécifiques du type emploi étudiants dans les universités. Comment faire appliquer les instructions demandant à ce que les contrats ne soient pas rompus et soient renouvelés aux dates prévues ?

## Propositions générales :

✓ Elargissement de la reconnaissance du Covid-19 en **maladie professionnelle** à tous les agents qui sont au travail en présentiel. Cette disposition est d'autant plus indispensable que les agents ne bénéficient pas tous de couverture en prévoyance, et encore moins de participation financière obligatoire des employeurs à leur couverture complémentaire santé et prévoyance.

✓ **Congés, rtt, CET...** : la CFDT Fonctions publiques souhaite qu'une doctrine commune soit établie et largement partagée. Cette doctrine devra rappeler la nécessité de veiller à la santé des agents et à la nécessité du dialogue social.

✓ La sidération du début du confinement passée, la souffrance morale s'installe et les premiers **impacts sur la santé mentale** des agents commencent à être perceptibles. La CFDT Fonctions publiques souhaite que ce sujet soit pris rapidement à bras-le-corps. Des dispositifs de soutien doivent être mis en place : comment s'assurer qu'un contact téléphonique aura été pris avec tous les agents ? Comment donner la possibilité aux agents de bénéficier d'une écoute, d'un soutien ? Et comment anticiper dès maintenant la reprise ? Quel dialogue social autour de ces questions ? Comment s'entourer des conseils de scientifiques en sciences humaines et sociales ?

## Alertes spécifiques :

✓ **Archéologie** : Aujourd'hui l'ensemble des chantiers sont arrêtés que ce soit les diagnostics (opérés par l'INRAP et les collectivités territoriales) ou les fouilles (secteur ouvert à la concurrence). Or, les délais obligatoires de réalisations, s'ils ne sont pas respectés, font tomber les prescriptions archéologiques. Il semblerait que les délais ne soient pas gelés alors que les archéologues n'ont pas la possibilité d'intervenir. La CFDT souhaite que les délais soient gelés.

✓ Persistance de difficultés sur les **paies** : certains services RH d'établissements publics ont saisi les données pour les paies d'avril, et les services des FiP leur ont demandé de les annuler pour reproduire les paies de mars sur avril... Les instructions doivent être beaucoup mieux partagées entre services et administrations, même de tutelles différentes. (À Évry, au moins un exemple de vacataire non payée : l'université dit avoir transmis l'ensemble des éléments pour une paie fin mars mais avoir essuyé un refus de la TG pour cause de capacités d'actions limitées à cause du confinement).

✓ **Enseignement privé** : la CFDT souhaite avoir confirmation que la période de confinement sera neutralisée pour l'accès à la titularisation (en fait, pour l'enseignement privé, c'est l'accès au CDI).

## Enfin, la CFDT Fonctions publiques rappelle :

✓ Sa demande d'un CCFP extraordinaire avant l'été afin de tirer les premiers enseignements de la crise et d'en construire un bilan partagé.

✓ Son attente de la confirmation de la tenue du rendez-vous salarial, plus que jamais nécessaire alors que l'Insee confirme les pertes de pouvoir d'achat en euros constant sur 2018 et que les premiers indices de la grille de rémunération sont inférieurs au Smic depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (cf notre courrier du 10 janvier 2020).